

## Audrey

### Conductrice poids lourd - super lourd



Audrey était vendeuse en bijouterie depuis 5 ans, lorsque le service Maintien dans l'emploi de Cap emploi est intervenu pour mettre en place des solutions d'aménagement de son poste. En 2024, la situation de travail étant devenue incompatible, Audrey a dû prévoir un projet de reconversion.

Grâce à des stages dans le transport, elle découvre sa voie et après une évaluation des capacités avec l'AFTRAL de Rennes, elle valide le Titre pro Conductrice du Transport de Marchandises, puis elle rencontre Cap emploi...



#### Pascale

Chargée de mission

Service Employeur, recrutement et intégration  
Bassin de Beaufort-en-Vallée

#### «Audrey

souhaitait poursuivre vers le permis CE, car la conduite de camions super lourds comporte moins de manipulations.

Au moment de sa recherche d'un contrat, je lui ai apporté des conseils sur la rédaction de son CV et sur la manière d'aborder le handicap en entretien.

Audrey a une personnalité très combattive, avec le souhait de trouver des solutions. Elle a adhéré complètement à ce qu'on lui proposait, c'est d'ailleurs sa force aujourd'hui.

Ses démarches pour trouver une entreprise n'ayant pas abouti, je lui ai proposé de mobiliser son CPF ainsi qu'un financement de France Travail. Je précise que l'aide Agefiph pour couvrir ses frais pendant la formation a également été un levier pour éviter des difficultés supplémentaires et maintenir une dynamique.

Dès qu'elle a eu une piste, j'ai su m'adapter à ses disponibilités pour réaliser des simulations d'entretien.

Audrey est quelqu'un qui a envie de bien faire, elle avait aussi besoin d'apprendre à canaliser son énergie.

Très rapidement la question de l'aménagement de son poste s'est posée. Je me suis donc déplacée au centre de formation AFTRAL pour une observation en situation, ce qui m'a permis de mieux comprendre ses besoins et rechercher des solutions adaptées. Cela m'a permis d'être très réactive sur son futur aménagement du poste. Cette anticipation a fait gagner un temps précieux à l'entreprise : j'ai pu présenter très rapidement des devis des équipements à prévoir (volant équipé d'une fourche) et informer l'employeur sur les aides mobilisables auprès de l'Agefiph ainsi que sur les démarches pour déclarer ces investissements.

J'avais à cœur de faciliter l'accompagnement de l'entreprise.

Cela a été un accompagnement plaisant car Audrey est une personne très investie.

Je lui souhaite un bel avenir dans ce milieu qu'elle vient de découvrir ! »

« Ma conseillère est géniale ! Très réactive et à l'écoute, elle a toujours été en lien avec moi, par texto, mail, téléphone. Elle a été présente tout au long du parcours et auprès de l'employeur, elle a analysé mes besoins sur mon poste pour repérer les équipements à mettre en place. L'employeur a bénéficié de ses conseils et de son appui tout au long de mon intégration.

Même si parfois c'est compliqué de se lancer dans un nouveau projet, surtout lorsqu'il y a beaucoup de démarches administratives, il

ne faut rien lâcher et ne pas se démoraliser.

Pour ma part, le sport m'a beaucoup aidée à garder le moral, ça vide la tête et ça aide à garder un esprit combatif. Surtout ne pas se dire qu'on ne peut pas ou se mettre des barrières, car en fait on peut toujours les contourner, prendre d'autres routes.

C'est important de se dire qu'on peut être une femme, en situation de handicap et être conductrice à bord d'un poids lourd ou super lourd !! »

Audrey

#### Ses atouts

Dynamique, à l'écoute, responsable, prudente



## Avec les conseils de Cap emploi

### Audrey construit les étapes de son parcours vers l'emploi

Sa conseillère, Pascale, analyse le parcours d'Audrey et réalise un diagnostic emploi handicap. Elle lui apporte un appui conseil sur le CV et l'entretien afin de l'accompagner dans sa recherche d'un contrat pour le permis Super lourd.

Août 2024

Malgré de nombreuses démarches, Audrey ne trouve pas d'entreprise. Pascale suggère à Audrey d'utiliser son compte CPF et demander un abondement à France Travail.

Fin 2024

Avec l'appui de Pascale, Audrey obtient un co-financement CPF - AIF de la formation AFTRAL au permis CE. Une aide financière Agefiph est mobilisée pour ses frais kilométriques et de repas durant la formation.

Janvier 2025

Pascale a pu valider les besoins d'aménagements lors d'une visite dans le centre de formation. Audrey trouve une entreprise. Aussitôt Pascale organise une simulation d'entretien d'embauche et Audrey réussit son entretien.

Février 2025

Pascale a contacté aussitôt le fournisseur de matériel adapté en vue de prévoir les aménagements de son poste de conductrice. Elle propose à l'entreprise des devis pour mettre en place l'équipement technique Fourche au volant.

Mars 2025

Audrey signe un CDI 35h en tant que conductrice poids lourd/ super lourd, en mars 2025.

Sa conseillère, Pascale, assure un suivi sur son intégration.